

L'abonnement à News Tank est payant, merci de respecter la propriété intellectuelle et de ne pas transférer cet article sans autorisation préalable de News Tank. Imprimé par Xavier Teissedre <u>pour son seul usage</u> (abonné n° 13929)

## Grade de licence pour les bachelors : « Il en va de la responsabilité de tous » (Guillaume Gellé)

Paris - Publié le lundi 10 février 2020 à 17 h 48 - Actualité n° 174644

« Il faut travailler sur le grade [de licence pour les bachelors], comme l'a dit la <u>Dgesip</u>, il en va de la responsabilité de tous, et de la nécessité d'informer les familles des lycéens. Nous en avons bien compris l'enjeu. La question n'est pas de se demander s'il fallait ou non ce grade de licence, mais plutôt de décider quels en seraient les critères. La France a la spécificité d'un grade, que personne ne comprend, et il est temps de faire converger ces deux notions », déclare Guillaume Gellé, président de l'<u>Urca</u> et président de la commission de la formation et de l'insertion professionnelle de la <u>CPU</u>, le 04/02/2020.

Celui-ci intervenait sur la table-ronde intitulée « Bachelors : de l'expérimentation à la régulation. Vraiment ? Comment ? », dans le cadre de Think Education et Recherche, évènement organisé par News Tank à l'Institut Catholique de Paris.

La Conférence a participé à la réflexion sur les critères à fixer pour accorder le grade à l'avenir. « Pour la CPU, il est nécessaire de vérifier la qualité de la formation et le fait qu'elle soit bien adossée à une logique de développement de nouveaux savoirs, donc à la recherche.

L'admission d'une part d'étudiants sur critères sociaux devait également être un élément d'appréciation, ainsi que le respect des politiques de sites, le fait de se dire que l'on ne peut pas faire tout et n'importe quoi dans le cadre d'un site universitaire », indique-t-il.

« Grâce à cette formalisation, nous allons pouvoir offrir une information supplémentaire aux futurs étudiants, à qui l'on apportera la garantie du caractère de niveau donné à un diplôme, ainsi que de la possibilité d'intégrer un second cycle universitaire ensuite », poursuit Guillaume Gellé, ajoutant que certaines formations, « portées par exemple par des regroupements d'entreprises, avec des vocations purement économiques », ne rentreront pas dans ces critères.

Également invitée de cette table ronde, Carole Drucker-Godard, présidente de la CEFDG, confirme que l'arrêté portant le grade de licence est en cours de signature. « Cela dit, il est

1 sur 4 14/02/2020 à 09:41 maintenant tout à fait officiel que la CEFDG aura la mission de donner les avis au ministère afin d'attribuer les grades de licence, comme nous le faisons aujourd'hui pour les visas », souligne-t-elle.

Elle estime que le calendrier « va être compliqué », des grades de licence devant être donnés d'ici la fin de l'année. « Sachant qu'aujourd'hui, 48 bachelors sont visés à niveau bac+3 et +4, je pense qu'environ 35 d'entre eux vont demander le grade », ajoute-t-elle, plaidant pour la conservation des visas et leur coexistence avec les grades.

Lors de la conclusion de cette journée d'échanges, Anne-Sophie Barthez, Dgesip, confirme que l'objectif est que, dès 2021, le grade de licence soit affiché clairement sur Parcoursup, pour les établissements concernés.

#### « Les entreprises peinent elles-mêmes à exprimer leurs besoins »



Laurent Carraro - © Seb Lascoux

Laurent Carraro, consultant indépendant et ancien directeur de l'Ensam (Arts et Métiers), a suivi de près ce dossier. Il évoque les rapports au monde de l'entreprise lors de la table ronde.

« Le problème est que les questions d'expression du monde économique n'ont pas vraiment été traitées. Or, ce sont des sujets éminemment complexes, car les entreprises elles-mêmes peinent à exprimer leurs besoins.

Par exemple, le DRH français de Siemens m'a expliqué que son plan de recrutement pour les qualifications intermédiaires ne s'étendait que jusqu'à l'année prochaine. Donc en termes de construction de l'offre de formation, cela ne nous aide pas : même les entreprises peinent à disposer d'une visibilité sur le long terme », déclare-t-il. De quoi complexifier la création de nouvelles formations pour les établissements.

L'ancien directeur d'Arts et Métiers cite néanmoins deux éléments revenant régulièrement dans les discussions :

- Le premier, « ce sont les "soft skills". Les entreprises ont du mal à voir où elles vont, en termes de business model, de compétences, elles veulent donc des jeunes sachant innover, interagir.
- Deuxième élément, qui ne surprend plus personne : l'invasion du digital, à tous les niveaux, y compris pour les qualifications intermédiaires. Le métier de technicien de maintenance a par exemple connu de nombreuses mutations, on fait aujourd'hui de la prévention, mais aussi de la maintenance prédictive, en bardant les machines de capteurs et en faisant appel à l'IA et au big data », conclut-il.

#### « Garantir ce grade de licence à nos diplômés : un principe de responsabilité »

2 sur 4 14/02/2020 à 09:41

Autre intervenante de cette table ronde : Stéphanie Balme, doyenne du collège universitaire et professeure de la faculté permanente de Sciences Po. Elle raconte la refonte du programme de bachelor de l'école de la rue Saint-Guillaume.

« Nous avons décidé d'une structure progressive : très disciplinaire en première année, plus interdisciplinaire en deuxième, puis portée sur l'international en troisième. Nous avons intégré des matières comme la sociologie des sciences, ainsi qu'une dimension extracurriculaire, avec le parcours civique, un engagement citoyen demandé à l'élève.

Les premiers diplômés sortiront en juin 2020, nous pourrons réaliser à ce moment une première évaluation de la formation et de leur insertion », détaillet-elle. La formation se conclut par un grand écrit, en dernière année.



Stéphanie Balme - © Seb Lascoux

Pour Sciences po, demander le grade de licence est une évidence.

« D'une part, c'est un souhait du ministère. D'autre part, notre bachelor est reconnu à travers le monde, mais pas tout à fait partout. Nous avons réalisé des interactions bilatérales avec 477 universités à travers le monde pour faire reconnaître ce diplôme, qui tient à la réputation de l'établissement et à nos partenariats.

Mais certains de nos étudiants ne bénéficiaient pas de cette reconnaissance institutionnelle dans leur pays, par exemple en Espagne ou en Scandinavie. C'est donc un principe de responsabilité que de garantir ce grade de licence à tous nos diplômés », précise la doyenne du collège universitaire.

### La question des **Eespig**

Recteur de l'Institut Catholique de Paris, Philippe Bordeyne demande, en tant qu'Eespig, de « faire partie des établissements légitimes quant à l'obtention d'un grade de licence pour les bachelors ».

« Un Eespig est un établissement évalué de façon externe et indépendante, dont la non-lucrativité a été établie. Nous demandons donc que cet octroi du grade de licence ne soit pas réservé aux grandes écoles, mais aussi aux établissements Eespig comme les nôtres », demande-t-il.

Pour le moment, l'ICP dispose d'un seul bachelor : animateur qualité sécurité santé au travail et environnement, en alternance, reconnu par un titre RNCP.





Philippe Bordeyne - © Seb Lascoux

3 sur 4 14/02/2020 à 09:41



Guillaume Gellé - © Seb Lascoux

Le problème du bachelor, aux yeux de Guillaume Gellé est que le terme a été trop utilisé, voire galvaudé.

« Le mot "bachelor" est employé de façon générique, en lui faisant tout et rien dire. Il peut devenir un argument commercial, afin de le vendre aux lycéens, parfois à des coûts élevés. L'État doit garantir la qualité de formation aux lycéens, qui voient les différentes formations sur Parcoursup. La question des familles : est-ce que les bachelors se valent tous ?

La réponse est bien sûr que non. Alors, comment faire la différence ? », déclare-t-il, souhaitant que le monde universitaire puisse se l'approprier, avec une certaine lisibilité.

Il ajoute que la réflexion sur la création de diplômes de niveau bac+1, « afin de donner de l'assurance aux étudiants, notamment ceux qui choisissent un

bac pro pour s'installer sur le marché du travail », est en cours.

# Bachelor : ce qu'a dit Anne-Sophie Barthez, Dgesip, en clôture de Think Education et Recherche

« Le nouvel arrêté sur le grade de licence - et le grade de master, d'ailleurs - va sortir dans les prochaines semaines, très rapidement.

Notre objectif est que pour la rentrée 2021, il y ait déjà, notamment sur Parcoursup, des diplômes d'établissements, donc d'écoles ou d'universités, qui puissent afficher qu'ils se sont vus reconnaître le grade licence.

En novembre-décembre 2020, il y aura déjà des instructions de dossier et des propositions d'attribution du grade qui seront faites au ministère. Cela signifie qu'il ne faut pas traîner.

Il faut que l'on travaille avec la CTI, la CEFDG et le Hcéres pour voir de quelle manière, si elles le font, elles vont l'inscrire, selon quels critères et quel référentiel. On a fait le choix d'un arrêté qui fixe un cadre de critères, et ensuite à chaque agence de s'approprier et de décliner ce cadre en un référentiel.»

© News Tank 2020 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »

4 sur 4 14/02/2020 à 09:41